

AU FIL DE LOBBES

DECEMBRE

2023



www.lobbes.be

commune@lobbes.be



[commune-de-lobbes](https://www.facebook.com/commune-de-lobbes)



VOS CONTACTS

LES SERVICES COMMUNAUX

Accueil	commune@lobbes.be	071 59 00 23
Etat civil	etatcivil@lobbes.be	071 59 77 34
Population	population@lobbes.be	071 59 77 32
Urbanisme	urbanisme@lobbes.be	071 59 77 35
Travaux	travaux@lobbes.be	071 59 77 36
Mobilité	mobilite@lobbes.be	071 59 77 75
Logement	logement@lobbes.be	071 96 06 94
Energie	energie@lobbes.be	071 59 77 78
Environnement	environnement@lobbes.be	071 59 77 79
Ressources Humaines	ressourceshumaines@lobbes.be	071 59 77 71
Enseignement	enseignement@lobbes.be	071 59 77 71
Accueil Temps Libre	atl@lobbes.be	071 59 31 18
Plan de Cohésion Sociale	pcs@lobbes.be	071 59 31 18
Centre de Vacances	centredevacances@lobbes.be	071 59 31 18
CPAS		071/59 75 90

LE COLLÈGE COMMUNAL

BOURGMESTRE



Lucien BAUDUIN 0499 18 49 90 lucien.bauduin@yahoo.fr

Etat civil - Population - Culture - Cultes-Laïcité - Transition numérique - Supracommunalité - Plan de Cohésion sociale

PERMANENCE LE MERCREDI de 17h à 19h et sur rendez-vous

ECHEVINS



Angeline DELLEAU 0477 64 09 42 angeline.delleau@outlook.be

Enseignement - Petite enfance - ATL - Santé - Propreté - Tourisme - Patrimoine



Michel TEMMERMAN 0498 54 86 27 michel.temmerman@gmail.com

Travaux - Urbanisme - Aménagement du territoire - Cimetières



Benoit COPENAUT 0477 54 02 65 copenaut_benoit@hotmail.com

Mobilité - Environnement - Espaces verts - Sentiers - Transition - Energie - Commerces - Economie - Emploi



Luc ANUS 0472 81 13 77 luc-lobbes@hotmail.be

Agriculture - Bien-être animal - Fêtes - Jeunesse - Sports



PRESIDENT DE CPAS

Francis DAMANET 0495 16 98 24 francis.damanet@hotmail.com

Finances - Aînés - Logement

EDITORIAL

SOMMAIRE

Contacts 2

Editorial 3

L'Echo des écoles 4

Vie communale 5

Infos communales 7

Lobbies l'attrayante 11

Agenda 12



Chère Lobbaine, Cher Lobbain,

Alors que les festivités de fin d'année approchent à grands pas, nous sommes ravis de vous informer des événements à venir dans notre charmante Commune, ainsi que des initiatives mises en place avec le concours de nos services pour célébrer cette période de l'année si spéciale.

Avant toute chose, nous tenons à souligner l'initiative importante visant la santé et le bien-être de nos aînés.

Ce sont ainsi plus de 300 ménages qui sont venus recevoir la **"Boîte Senior Focus"** ; une action qui vise à aider nos aînés et à veiller à leur santé. Cette boîte contiendra des informations médicales importantes et des conseils pour leur bien-être.

Nous sommes convaincus que cette action renforcera notre engagement envers nos aînés et que nous pourrions bientôt élargir le public à d'autres catégories de citoyens.

Nous aimerions également mettre en lumière le lancement du tout nouveau **« Mérite Sportif Communal »**. Comme vous le savez, nous souhaitons récompenser et mettre en valeur les talents sportifs remarquables actifs sur et en dehors de notre territoire.

Les candidatures pour cette année sont ouvertes **depuis le 1er jusqu'au 30 décembre** ! Alors, n'hésitez pas à proposer des candidats méritants (amateurs... confirmés ou professionnels) qui ont brillé dans leur discipline sportive respective. C'est une occasion idéale de célébrer l'excellence sportive au sein de notre Commune, et nous avons hâte de voir les nominations qui seront proposées ! Les prix en valent désormais la chandelle ! (Vous trouverez le règlement sur le site Internet de la Commune).

Petit clin d'œil à l'organisation **« Gospel For Life »** qui, pour la 3ème année de rang, vous proposera un superbe spectacle sur les mélodies du magnifique Stevie Wonder ! Réservez vite et rendez-vous à la Collégiale Saint-Ursmer le **dimanche 10 décembre 2023**.

En outre, nous sommes heureux de vous annoncer les belles organisations du Plan de Cohésion sociale et l'arrivée imminente du **concours de la Couronne de Noël** (limite le 13.12), le désormais traditionnel **passage du Petit Train du Père Noël** dans les rues de nos villages **du 18 au 21 décembre**.

Ces événements, comme le **marché de Noël** organisé par le Syndicat d'Initiative (**du 08 au 10.12**), apporteront une touche de magie et de joie pour TOUS, et nous encourageons chacun d'entre vous à y participer et à profiter de ces moments inoubliables en famille et entre amis.

Par ailleurs et pour la 4ème année consécutive, notre majorité viendra déposer des cougnous dans les rues du centre de Lobbes les 21 et 22 décembre. Encore merci à notre généreux partenaire boulanger !

Enfin, nous vous communiquons les dates de collecte des sapins après les fêtes, afin de contribuer à la préservation de notre environnement en recyclant nos arbres de Noël.

Alors, en cette période de célébrations, nous tenons à vous souhaiter, au nom de toutes nos équipes, un Noël pétillant et une excellente année à venir.

Que cette période festive soit emplie de bonheur, de chaleur et de partage, et que l'année à venir soit porteuse de réussite, de prospérité et de santé pour chacun d'entre vous.

Au plaisir de célébrer ensemble ces moments précieux,

Votre Bourgmestre

Lucien BAUDUIN

L'ECHO DES ÉCOLES

L'ÉCOLE COMMUNALE DE MONT-SAINTE-GENEVIÈVE

Ce 12 octobre, tous les élèves du primaire de l'école de Mont-Sainte-Genève se sont rendus à pied au magasin et à la ferme du Spamboux.

Aline et Aurélie leur ont permis de découvrir leur formidable métier. Grâce à leurs questions, les élèves ont abordé les nombreuses facettes du métier d'agriculteur (les animaux de la ferme, les fruits et légumes, les plantations dans les champs, le magasin ...) Pour se rendre à la ferme, les élèves sont passés par les bois et le ravel. Ils ont ainsi pu observer la nature en cette si belle saison.



VIE COMMUNALE

Le plan de cohésion sociale de LOBBES et
Merbes-le-Château



Vous propose : des ateliers de sophrologie

Dispensés par Madame Jade Ferrière de l'Oasis Thérapeutique à Lobbes

Les jeudis 11 janvier, 15 février, 28 mars, 18 avril et 23 mai 2024
de 18h à 20h au Scavin
(rue des Carrières 1, 6540 Lobbes)

Gratuit

Limités à 10 adultes



Renseignements et inscriptions auprès de
Madame Virginie FIRLA 0478/76.02.87 -
animatrice.pcs@lobbes.be

Le plan de cohésion sociale de LOBBES et
Merbes-le-Château



Vous propose: des ateliers d'art-thérapie

Dispensés par Madame Jade Ferrière de l'Oasis Thérapeutique à Lobbes

Les mercredis 10 janvier, 14 février, 27 mars, 10 avril et 29 mai 2024
de 15h30 à 17h à la maison de la Convivialité
(rue de l'Entreville 50, 6540 Lobbes)

**Destinés aux adultes et aux
enfants partir de 10 ans**

Gratuit

Limités à 6 personnes



Renseignements et inscriptions auprès de
Madame Virginie FIRLA 0478/76.02.87
animatrice.pcs@lobbes.be



PLUS DE 100 CHORISTES POUR UN SPECTACLE MAGIQUE
LE DIMANCHE 10 DECEMBRE À 18H

COLLEGIALE DE LOBBES

GOSPEL
FOR
Life

TRIBUTE TO
STEVIE WONDER
Avec DIDIER LIKING
& MONA ABEL

UN CONCERT AU PROFIT DE L'ASBL
ENTREVILLE

INFO&TICKETS
WWW.070.BE

Concours
Je crée ma couronne de Noël

Règlement : Ouvert à tous sans limite d'âge.
Utilisation de matériaux de récupération souhaités.
Dépôt des couronnes à l'adresse suivante :
Maison de la Convivialité - Rue de l'Entreville, 50 à LOBBES
Période : du vendredi 1er décembre 2023 au mercredi 13 décembre 2023

Les couronnes orneront le train de Noël durant sa tournée la semaine du 18
au 21 décembre 2023.

3 prix seront décernés : prix de la couronne *la plus durable*,
prix de la couronne *la plus originale* et prix de la couronne *la plus féerique*

Remise des prix aux lauréats : le vendredi 15 décembre 2023 à 16h30
au rond-point des Bonniers

Inscriptions et renseignements auprès de Madame Virginie FIRLA au
0478/76.02.87 entre 9H et 17H ou via e-mail : animatrice.pcs@lobbes.be

VIE COMMUNALE.

Le petit train du Père Noël est de retour!

ENEZ LE RENCONTRER AUX ARRÊTS PRÉVUS LORS DE
SA TOURNÉE DANS LOBBES ET SES VILLAGES



Lobbès 18/12/23

17h10 : Place communale
17h35 : La Collégiale
17h55 : La visitation
18h25 : Le Scavin
19h00 : Cité des dérodés
19h25 : Place des Bonniers

Mont-sainte-Geneviève 19/12/23

17h30 : La Sapinière
18h05 : Place du kiosque
18h30 : Notre-Dame de La Bonne Route
19h05 : Carrefour du Chêne à Monches

Bienne-lez-Happart 20/12/23

17h30 : Centre Arthur Regnier
18h20 : Place de Bienne-lez-Happart
18h55 : Rue verte (Ferme Hoebeke)

Sars-la-Buissière 21/12/23

17h35 : École communale
18h00 : Rue Gersies (étang Florent)
18h25 : Place de l'Église
19h00 : Place de Sars-la-Buissière

Pour des raisons de sécurité, les rencontres avec le Père Noël auront lieu uniquement aux arrêts désignés, il ne nous sera pas possible de faire des haltes sur le parcours.



INFOS COMMUNALES

SENIOR FOCUS

Le dispositif Senior Focus est une initiative simple qui consiste à fournir une boîte en plastique à placer dans le réfrigérateur des personnes âgées, isolées, ... Le concept de cette boîte vient du Canada, il a été développé en Belgique par la zone de Police Boraine et dans bien d'autres communes à ce jour.

Le kit Senior Focus se compose d'une boîte jaune en plastique, de deux fiches de renseignements à compléter, et d'un autocollant à apposer discrètement sur la porte intérieure du domicile ou dans l'entrée de celui-ci.

En cas d'urgence, l'autocollant permet aux services de secours d'identifier rapidement la présence du kit Senior Focus dans le réfrigérateur. Ce kit contient toutes les informations médicales nécessaires, facilitant ainsi une intervention plus efficace.

Il peut être utilisé en cas d'accident (chute, malaise, erreur dans la prise de médicaments, etc.) ou en cas de disparition inquiétante de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, de troubles de la mémoire ou de désorientation.

Les informations pertinentes sont consignées sur les fiches de renseignements placées dans la boîte, et une mise à jour doit être effectuée régulièrement, au moins une fois par an. Les renseignements fournis dans le questionnaire se révéleront extrêmement précieux pour les services d'urgence en cas de malaise ou de disparition. De plus, cela apportera une tranquillité d'esprit aux proches, souvent désemparés dans de telles circonstances. La personne concernée remplit la fiche avec l'aide de son médecin traitant ou d'un proche.

Pour les personnes n'ayant pas encore eu l'occasion de venir retirer leur boîte Senior Focus, nous vous invitons cordialement à **prendre contact avec le service Plan de Cohésion Sociale**, rue de l'Entreville 50 à LOBBES, Madame Virginie FIRLA 0478/76.02.87.

Ensemble, nous pourrons déterminer un jour qui conviendra à chacun pour assurer la remise en mains propres de votre kit.

Senior Focus c'est

1 boîte en plastique de couleur Jaune



1 autocollant Senior Focus



2 fiches de renseignements



dans la boîte



Je place la boîte dans la porte du frigo



Je place l'autocollant sur la porte intérieure de mon domicile ou dans l'entrée de celui-ci.



INFOS COMMUNALES

Commune de LOBBES MÉRITE SPORTIF COMMUNAL 2023

APPEL À CANDIDATURE

Vous avez accompli, seul(e) ou en équipe, une performance favorisant la renommée du sport dans votre discipline ?

INSCRIVEZ-VOUS
Jusqu'au 30 Décembre 2023
WWW.lobbes.be

VIA L'ONGLET BOUGER & DECOUVRIR - SPORT - MÉRITE SPORTIF

EDITEUR RESPONSABLE : MR LUCIEN BAUDUIN, BOURGMESTRE - 1, rue du pont 6540 LOBBES

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE LOBBES ORGANISE LA NEUVIÈME ÉDITION DE SON

MÉRITE SPORTIF COMMUNAL 2023

Vous souhaitez mettre à l'honneur une personne ou une équipe et proposer sa (leur) candidature à l'obtention des mérites sportifs ou des récompenses sportives ?

Nous vous invitons à imprimer et compléter le formulaire et à nous le faire parvenir

AVANT LE 30 DÉCEMBRE 2023

A joindre avec le formulaire de candidature :

Le document complété avec les mérites et performances du candidat ou de l'équipe

Au moins, une photo du candidat ou de l'équipe pratiquant sa discipline sportive.

Des articles de presse, des classements ou tout document permettant d'étayer la candidature

***N'HÉSITEZ PAS À DIFFUSER CETTE ANNONCE
AUPRÈS DE VOS MEMBRES ET DE VOS ÉQUIPES***

Nous comptons sur votre participation !

CALENDRIER CHASSE – DÉCEMBRE 2023

En raison des battues organisées pour la chasse, l'accès aux bois et forêts sera interdite au public aux dates suivantes :

- 1 : Bois Houssière et Bois Féron à Mont-Sainte-Geneviève : **11 décembre**
- 2 : Bois du Baron : **4 & 26 décembre**
- 3 : Bois de Fontaine/indivision : **15 décembre**
- 4 : Bois Communal : **12 & 20 décembre**
- 5 : Bois Thuin Waibes & bois privé : **12 & 20 décembre**
- 6 : Bois Le Comte, Bois de la Barbouche : **10 décembre**
- 7 : Bois de Spamboux, Bois d'Howis : /
- 8 : Domaniale de Leernes : **21 décembre**
- !!! Sars-la-Buissière Bergotte- Château Grignard : **10 décembre**
- !!! Bois privé des Viviers – Blancs Trieux – Piéton & Anderlues : **09 & 13 décembre**

Besoin d'informations ? Contactez la Division de la Nature et de la Forêt au 071/59.90.35

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Une fois les jours de Noël et de l'An passés, l'attention se tourne vers le rangement des décorations et l'enlèvement du sapin.

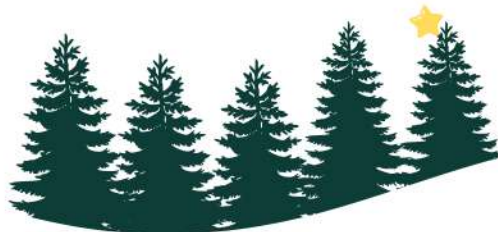
Comme chaque année, l'Administration communale organise le ramassage des sapins de Noël naturels. ★

La collecte en porte à porte se déroulera à partir de 08H00

- le **mercredi 10 janvier 2024** dans les villages de **Lobbès et Sars-la-Buissière**
- le **jeudi 11 janvier 2024** à **Mont-Sainte-Geneviève et Bienne-lez-Happart**.

Le sapin doit être déposé devant l'habitation la veille à partir de 18h et avant 08H00 le jour de la collecte. ★

Veillez à bien enlever toutes les décorations, parties métalliques, pieds et emballages éventuels. ★



INFOS COMMUNALES

DISTRIBUTION DE VOTRE ROULEAU DE SACS-POUBELLE GRATUIT DÈS LE 31 JANVIER 2024

Fin octobre 2023, vous avez reçu votre invitation à payer la redevance « déchets » 2023. Mais, savez-vous exactement pourquoi vous payez et ce que couvre le montant de la taxe ?

- Collecte, transport et traitement de vos déchets ménagers, PMC et papiers/cartons de votre domicile vers l'Intercommunale de traitement des déchets ;
- accès au recyparc de Thuin ;
- accès aux points d'apport volontaire situés Place des Bonniers et Clos des champs à 6540 Lobbes.

Dates et lieux de distribution :

Mercredi 31 janvier 2024 de 13h30 à 15h00 – École des Bonniers - rue des Bonniers 34 à Lobbes

Mardi 06 février 2024 de 16 à 18h00 – Administration communale - rue du Pont 1 à Lobbes

Mercredi 07 février 2024 de 13h30 à 15h00 – Salon Communal de Mont-Sainte-Geneviève – rue du Village 40

Samedi 10 février 2024 de 10 à 12h00 – Administration communale - rue du Pont 1 à Lobbes

Mercredi 14 février 2024 de 13h30 à 15h00 – Maison de Village de Bienne-lez-Happart – place de Bienne

Mercredi 21 février 2024 de 13h30 à 15h00 – Salle des fêtes de Sars-la-Buissière - rue Chevesne 39

N'oubliez pas de vous munir du **document rose** reçu avec votre avertissement-extrait de rôle.

Vous ne savez pas vous déplacer à ces dates ?



Du 1er avril 2024 jusqu'au 30 septembre 2024, vous pourrez retirer le rouleau, aux mêmes conditions (**document rose**), au Syndicat d'Initiative - place communale 17 à 6540 LOBBES (071/59.51.45).

SENSIBILISATION – STOP AUX DÉCHETS DE MAISON DANS LES POUBELLES PUBLIQUES !

« Nul n'est censé ignorer la loi » : les déchets générés dans l'espace public vont dans les poubelles publiques et les déchets produits à la maison trouvent leur place dans les poubelles ménagères (PMC, compostables et déchets résiduels) ou sont amenés au recyparc.

L'abandon de déchets ménagers dans les poubelles publiques est considéré comme une mauvaise gestion des déchets et poursuivi comme tel. Il s'agit d'une infraction environnementale de 2ème catégorie dont le montant de base s'élève à 150 €.

Pour rappel, les poubelles publiques sont exclusivement destinées aux dépôts de petits déchets créés sur la voie publique (par les promeneurs, personnes attendant le bus, ...). Les déchets ménagers y sont totalement interdits

STOP

AUX DÉCHETS DE MAISON DANS LES POUBELLES PUBLIQUES !

COMMUNICATION IMPORTANTE DE VOTRE COMMUNE

Après plusieurs mois d'analyses, votre commune a constaté que de nombreuses poubelles publiques sont détournées de leurs missions premières et contiennent des déchets de maison (sacs poubelles de cuisine, litières de chat, langes...).

Pour rappel, les poubelles publiques sont réservées aux petits déchets générés par les passants, aux déjections d'animaux domestiques soigneusement emballées et aux cigarettes correctement éteintes.

Il est donc interdit d'y jeter des ordures ménagères, quelles qu'elles soient, sous peine d'amende administrative.

Respecter nos espaces publics, c'est respecter notre environnement.

Une initiative de votre commune avec le soutien de Be WaPP.
Plus d'infos sur www.planpoubelles.be

INFOS COMMUNALES

MES DÉCHETS DE CUISINE : COMPOST OU PAV* ?

* POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



À partir du 1er janvier 2024, le nouveau décret relatif aux déchets prévoit que les biodéchets doivent être soit triés et recyclés à la source, soit collectés sélectivement et non mélangés avec d'autres types de déchets.

Biodéchets, Déchets organiques de quoi s'agit-il ?

Ce sont vos déchets de préparations : coquilles d'œufs, épluchures de fruits et légumes, marcs de café, filtres de thé... Vos restes de repas crus et cuits. Les denrées non consommables : carcasse de poulet, aliments avariés sans emballages. Les essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier usagés.

Ce type de déchets issus de nos cuisines représentent à eux seuls 30 % du poids total des déchets ménagers !

Plusieurs solutions sont envisageables pour alléger votre sac poubelle :

1) Le compostage à domicile & le compostage de quartier
Ils permettent d'obtenir un engrais naturel et d'éviter les déplacements vers les PAV ou les recyparcs.
Envie de débiter ?

L'intercommunale Ipalle peut vous accompagner :
compost@ipalle.be

2) Les PAV et les recyparcs

Si vous n'êtes pas en mesure de composter, vous pouvez apporter vos déchets de cuisine dans un Point d'Apport Volontaire (situés sur la Place des Bonniers et Aux Clos des Champs) ou au Recyparc de Thuin. Les matières collectées seront traitées au sein d'une unité de biométhanisation pour produire de l'électricité.

Pour plus amples informations : le Service Environnement de l'Administration Communale se tient à votre service (tél 071/59.77.79 – mail : environnement@lobbes.be)

SERVICE URBANISME ARTICLE RELATIF À L'INSTALLATION DE CLÔTURES EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ ET PORTIQUES

Clore son jardin est le premier réflexe de tout propriétaire d'un terrain que ce soit pour une raison de sécurité, de structuration de son terrain ou même esthétique.

Si l'installation d'une clôture ne nécessite pas nécessairement une autorisation urbanistique, quelques règles et principes doivent être rencontrés !

Pour une clôture qui délimite la propriété, les conditions suivantes doivent être remplies pour être dispensé de permis :

· Hauteur : max. 2,00 m.

· Matériaux :

- soit des piquets reliés entre eux par des fils ou treillis avec, éventuellement, à la base, une plaque de béton ou un muret de 0,70 m de hauteur maximum ;

- soit des piquets reliés entre eux par 1 ou 2 traverses horizontales ;

- soit des palissades en bois ;

- soit des gabions de max. 20 cm d'épaisseur.

Pour un mur de soutènement, les conditions suivantes doivent être remplies pour être dispensé de permis :

· Hauteur : max. 70 cm ;

· Matériaux : tous types, y compris les gabions.

Pour un portique, portillon ou portail, les conditions suivantes doivent être remplies pour être dispensé de permis :

- hauteur maximum de 2 m ;
- permettre une large vue sur la propriété.

Si l'une de ces conditions n'est pas rencontrée, un permis d'urbanisme d'impact limité est requis, sans le concours obligatoire d'un architecte.

Précautions avant d'entamer les travaux :

Assurez-vous de ne pas créer de conflits avec les voisins : le Code Civil l'exige, votre clôture ne doit en aucun cas constituer une nuisance pour votre voisinage (règles en matière de mitoyenneté).

Vous n'avez légalement pas l'obligation de leur parler de votre projet, mais c'est une bonne manière de vous assurer de ne pas créer de litiges.

Veillez à l'aspect extérieur de vos clôtures : même dispensé de permis, il est nécessaire que votre projet soit en harmonie avec les bâtiments environnants ou, du moins, ne contraste pas trop.

Votre bien est dans une situation urbanistique particulière ou vous avez une hésitation ? Vous pouvez prendre contact avec le service urbanisme via l'adresse suivante : urbanisme@lobbes.be

LOBBES L'ATTRAYANTE

QUELLES SONT LES PLUS ANCIENNES MAISONS DE LOBBES ?

Cela semble facile. En 1983, le « Patrimoine monumental » consacre 25 pages à décrire les plus anciennes demeures de notre entité. C'est l'album intitulé « Hainaut-Thuin » N°10/2. Consultons donc les édifices construits au 19ème siècle ou bien avant.

Leur nombre total est de **75** et ils sont répartis comme suit :

38 à Lobbès, **11** à Bienne-lez-Happart, **10** à Mont-Sainte-Geneviève et **16** à Sars-la-Buissière.

Parfois les millésimes sont affichés en façade et c'est le cas pour **32** édifices

13 à Lobbès, **5** à Bienne-lez-Happart, **4** à Mont-Sainte-Geneviève et **10** à Sars-la-Buissière

Les plus anciennes furent construites à Sars-la-Buissière au 17ème siècle.

Tout promeneur repère la ferme de Forestaille avec sa tour signée de 1666. Bel âge !!!



Discrètement, le « Patrimoine Monumental » nous signale une ferme ancienne à la rue de Gersies, apparue en 1633. Elle porte le N°27 après avoir porté le N°22. Elle précède de 33 ans la bâtisse de Forestaille.



Voici cependant la championne ! Il s'agit de l'ancienne cure de Sars à la rue de La Chapelle. Bien restaurée, elle porte le N° 14. Sur sa façade, elle arbore un bel écu de pierre gravé : IHS, 2 arbres et le millésime 1627. Elle peut se vanter d'avoir à son actif 39 années en plus que les deux précédentes.



CRAL : Cercle de Recherches et d'Archéologie de Lobbès
site internet : www.cral-lobbes.be
info : Cral.lobbes@gmail.com

Voilà de quoi réjouir les promeneurs en quête de découvertes ! Texte, illustration et photos : Jean Meurant

AGENDA

8, 9, 10 DÉCEMBRE

LOBBES,

PLACE COMMUNALE



MARCHÉ DE NOËL

AU PROGRAMME

VENDREDI 08 DÉCEMBRE DE 19H À 23H

OUVERTURE DU MARCHÉ DE NOËL
ANIMATION MUSICALE

SAMEDI 09 DÉCEMBRE DE 15H À 23H

OUVERTURE DU MARCHÉ DE NOËL
ANIMATION MUSICALE

ATELIER DU PÈRE-NOËL ET SES LUTINS
CRÉATION DE CARTES POSTALES
DÉCORATION DE BOULES DE NOËL

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE DE 11H À 23H

OUVERTURE DU MARCHÉ DE NOËL
ANIMATION MUSICALE
ATELIER DU PÈRE-NOËL ET SES LUTINS
CRÉATION DE CARTES POSTALES
DÉCORATION DE BOULES DE NOËL

Une organisation de l'asbl Syndicat d'Initiative de Lobbès
en collaboration avec l'Administration communale de Lobbès,
le Plan de Cohésion Sociale et le Centre de vacances.

Syndicat d'Initiative de Lobbès asbl, Place Communale 17 - 6540 Lobbès
071/595145 - info@tourisme-lobbes.be



Editeur responsable : Julien Cornil, Président de l'asbl Syndicat d'Initiative de Lobbès

Vous souhaitez publier un article ?

Envoyez votre texte/support pour le 10 du mois à l'adresse mail : webmaster@lobbes.be - 071/59 00 23

Editeur responsable : M. Lucien BAUDUIN - Bourgmestre de et à rue du Pont 1, 6540 LOBBES

